
NORME INTERNATIONALE **ISO** 1755



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Photographie — Diapositives montées, pour projection — Dimensions

Première édition — 1973-10-01

42

CDU 778.25

Réf. N° : ISO 1755-1973 (F)

Descripteurs : photographie, diapositive, dimension.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés sous la forme de Recommandations ISO; ces documents sont actuellement en cours de transformation en Normes Internationales. Suivant cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, a examiné la Recommandation ISO/R 1755-1971 et l'a jugée techniquement apte à la transformation. La Norme Internationale ISO 1755 remplace donc la Recommandation ISO/R 1755-1971, qui avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Grèce	Pologne
Allemagne	Iran	Royaume-Uni
Autriche	Israël	Tchécoslovaquie
Belgique	Italie	Thaïlande
Canada	Japon	U.R.S.S.
Egypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	U.S.A.
Espagne	Pays-Bas	
France	Pérou	

Le Comité Membre du pays suivant avait désapprouvé la Recommandation pour des raisons techniques :

Suède

Photographie — Diapositives montées, pour projection — Dimensions

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les dimensions essentielles des diapositives montées, en formats 5 cm X 5 cm et 7 cm X 7 cm normalisées sur le plan international, et des bandes titre.

Elle n'est pas applicable aux diapositives pour usages spéciaux comme la télévision, ni aux diapositives dites «sub-miniature»¹⁾ en montures de dimensions inférieures à 5 cm X 5 cm.

La présente Norme Internationale a pour but de faciliter la fabrication, l'emploi et les échanges internationaux des diapositives de projection, et de réduire la prolifération des formats susceptibles de contrecarrer ces desseins.

2 DÉFINITIONS

2.1 diapositive montée : Image dont le support est une lame de verre ou un film, destinée à la projection optique par transmission de lumière, convenablement masquée, protégée et montée d'une manière stable.

2.2 monture : Dispositif permettant de maintenir ensemble et de manière stable le support de l'image, les lames protectrices et le masque. Ce peut être une bande adhésive flexible ou un cadre rigide en carton, en métal ou en matière plastique.

2.3 masque : Feuille de matière opaque munie d'une fenêtre qui limite la surface de l'image à projeter.

2.4 surface de l'image : Surface de la partie du support occupée par l'image.

2.5 bande titre : Élément ajouté sur une diapositive montée, et permettant de l'identifier.

3 CONDITIONS GÉNÉRALES

3.1 Les dimensions indiquées dans le tableau sont applicables aux diapositives montées, indépendamment du type de monture utilisé.

3.2 Si une bande titre est utilisée, elle doit être conforme aux spécifications de 3.3.

3.3 La bande titre doit consister en une bande légèrement colorée, d'au moins 3,0 mm de largeur, s'étendant le long de la marge supérieure de la diapositive montée, lorsque celle-ci est tenue de manière que l'image soit dans la position correcte pour la vision directe et que le texte soit droit. La bande peut dépasser le bord supérieur de la diapositive montée, mais ne doit pas dépasser sur le verso. Il ne doit pas y avoir d'autres bandes colorées sur les marges ou les bords de la diapositive montée.

NOTE — La bande titre peut être utilisée comme indicateur de position, ce qui n'exclut pas l'utilisation d'indicateurs de position supplémentaires.

4 DIMENSIONS

4.1 Dimensions hors-tout

La diapositive montée, avec support d'image, masque, monture, et comportant, le cas échéant, un indicateur de position, doit pour chaque format, être conforme aux dimensions hors-tout indiquées dans le tableau ci-dessous. Il est recommandé de donner aux coins un arrondi dont le rayon n'excède pas 1,0 mm.

4.2 Épaisseur

L'épaisseur hors-tout de la diapositive montée complète doit être conforme, pour chaque format, aux valeurs données dans le tableau.

1) La normalisation des diapositives «sub-miniature» pourra être entreprise lorsque les dimensions des films et des images des appareils photographiques miniaturisés seront normalisées. Entre-temps, il est recommandé d'utiliser les montées en 5 cm X 5 cm, avec une fenêtre plus petite aménagée dans le masque.